

D 280524-10

DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VIRIAT**Séance du 28 mai 2024**

Sur convocation en date du 22 mai 2024, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 28 mai 2024 à 19 h 30, à l'Espace Familles sous la présidence de M. Bernard PERRET, Maire

Etaient présents :

MERLE Emmanuelle
BLANC Jean Luc
BURTIN Béatrice
VINIERE Michel
THERMET Laure
PERDRIX Catherine
SCHUBERT Anja

MORAND Alexis
BRUNET Myriam
JACQUEMET Rodolphe
VEUILLET Philippe
MARION Isabelle
MERLE Sandra
BELQAID Zahira

LACOMBE Annick
CHEVILLARD Jean Luc
CHATARD Kévin
BONHOURS Paola
MOREAU DE SAINT MARTIN Claire
TAPONARD Emmanuel
JOSSERAND Raphaël

Etaient excusés :

Patrice JANODY a donné pouvoir à Emmanuelle MERLE
Serge CHANEL
Patrick LAUPRETRE a donné pouvoir à Philippe VEUILLET
Jean-Louis BILLOUD a donné pouvoir à Rodolphe JACQUEMET
Meryl BURDY a donné pouvoir à Jean-Luc BLANC
Magalie DAVID a donné pouvoir à Sandra MERLE

Etait absente :

Joséphine MAZUÉ

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Secrétaire de séance : Emmanuelle MERLE

**SAISINE DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES
PUBLIQUES (FRANCE DOMAINE) : PARCELLES AD34 et AD 35 SITUEES 437
RUE PROSPER CONVERT**

Entendu le rapport de M. le Maire

Vu les articles L2121-13, L2122-22 et L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la réponse ministérielle publiée au JO du 23 novembre 2010,

La Direction Départementale des Finances Publiques (France Domaine pourrait être saisi pour estimer la valeur vénale d'un tènement composé de deux parcelles AD 34 et AD 35 situées 437 Rue Prosper Convert.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité de :

- autoriser M. le Maire à saisir le service France Domaine de la DDFIP afin de connaître la valeur vénale d'un tènement composé de deux parcelles AD 34 et AD 35 situées 437 Rue Prosper Convert.
- autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

Le Maire,
Bernard PERRET

Le Secrétaire de Séance,
Emmanuelle MERLE